



Référence action
27092100020
N° organisme 2709

**ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE**

Jean-Marc BOISSIER
Podologue,
Eloïse CORVAISIER
Podologue

2 jours

Ouvert aux
podologues

EN PRATIQUE

Réalisation
orthonyxies passives
orthonyxies de stabilisation
orthonyxies actives
onychoplasties

DATES & TARIFS

27/28 septembre 2021

554 € - Jeune diplômé : 457 €

Prise en charge ANDPC/FIFPL
Voir pages 33/34

ORTHONYXIE ONYCHOPLASTIE PRATIQUES

Soulagez et corrigez efficacement et durablement les algies et dysmorphoses unguéales ainsi que les conflits péri-unguéraux grâce aux orthonyxies en résines composites, en fil titane et aux onychoplasties.

OBJECTIFS

- Maîtriser les techniques d'orthonyxies et d'onychoplasties
- Savoir proposer, réaliser et garantir :
Des orthonyxies en résines composites
Des orthonyxies en fil titane
Des onychoplasties

Anatomopathologies

- Rappels anatomiques de l'ongle
- Étude des dysmorphies et des pathologies unguéales

Examen clinique

- Bases de l'examen clinique
- Diagnostic différentiel

Matériaux et matériel

- Découverte des différents matériaux :
résines composites photopolymérisables dures et souples, fil titane
- Utilisation de matériels ergonomiques : lampes à photopolymériser sur flexible
- Petite instrumentation spécifique

Étude des différentes techniques**Résines composites photopolymérisables dures**

- Orthonyxies passives
Principe : blocage de courbure
Indications thérapeutiques
Avantages et inconvénients
- Orthonyxies de stabilisation
Principe : blocage de courbure
Indications thérapeutiques
Avantages et inconvénients

Fil titane et plots en résine composite photopolymérisable

- Orthonyxies actives
Principe : plots fixes ou coulissants
Indications thérapeutiques
Avantages et inconvénients

Onychoplastie

- Les différentes techniques
Résines photopolymérisables rigides et flexibles
Adaptations au cas par cas
Indications thérapeutiques
Avantages et inconvénients



DPC : Programme de Développement Professionnel Continu (financement selon forfait et profession du stagiaire). Inscription sur www.mondpc.fr, voir procédure page 33.

*FIFPL : Thème susceptible d'être pris en charge en fonction du budget disponible.